



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 7226

Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerte M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation du lycée agricole de Cottenchy dans le département de la Somme. Il l'informe que dans ce lycée il manque 1,7 poste d'ATOS, que 15 enseignants sont en situation précaire, que 3 postes d'ATOS ne sont pas pourvus, qu'un poste d'A.T.O.S. est rémunéré sur le budget de l'établissement ou sur des crédits de fonctionnement, que 2 contrats emploi-solidarité exercent des fonctions de secrétariat. Il lui indique que cette situation pose de graves problèmes quant au bon fonctionnement de l'établissement qui n'a pas pu accueillir 30 élèves à la rentrée scolaire 1997-1998. Il lui demande de bien vouloir examiner de près la situation de ce lycée et de prendre les décisions qui s'imposent dans l'intérêt des personnels et de la réussite scolaire des élèves.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7226

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4284